

# BULLETIN NATIONAL

## HEBDOMADAIRE.

NRO. II.

### Conseil.

Le Généralissime approuve les mesures proposées à l'égard des déserteurs Prussiens, & déclare en réponse à la demande antérieure du Conseil, que dans le cas où les paysans rassemblés pour l'arrièrée-ban, seraient retenus au camp plus de 10 jours, temps pour lequel ils sont pourvus de vivres, par leurs communautés, qu'ils en recevront de nouveaux, mais point de soldé; résolution, dont le Conseil informera les Citoyens, par la publication d'un Universal.

On a lu le rapport du Citoyen Tomaszewski, Commissaire du Conseil, qui annonce l'entrée des troupes Autrichiennes dans Lublin, & la Note qu'il a remis à cette occasion à leur Comandant, le Général d'Arnoncour.

Le Département de Finances présente un projet d'Universal, pour informer le public que les billets du trésor vont être mis en cours; le Conseil approuve & ordonne l'impression de cet Universal.

Le Généralissime demande, qu'il soit fabriqué des billets du trésor de plus petites valeur, pour une somme déterminée; le Conseil enjoint au Département de Finances de donner son avis là dessus.

Ce Département a publié un Universal, qui détermine la couleur & fixe la valeur de ces billets; il y en aura de 5 jusqu'à 1000 florins: ceux de 5 fl. seront sur papier violet; ceux de 10 sur du lillas; de 25 sur orange; de 50 brun; de 100 couleur de rose; de 500 rouge foncé; de 1000 citron. Ces billets empreints de marques connues de la Di-

rection seule, seront signés par deux Commissaires. Afin de réaliser au plutôt une partie de ces billets, conformément à l'ordonnance du 8 Juin, qui statue que l'on yendra chaque année pour 10 millions de florins de biens Nationaux, pour l'amortissement de ces obligations, il en sera vendu à Varsovie le 1er Décembre prochain, pour la somme de 5 millions. Le reste de cet Universal se rapporte à l'ordonnance du 8 Juin, sur les billets du trésor.

Le Conseil a enjoint au Département des Finances de payer pour les besoins de la Province de Lithuanie 400,000 florins, dont le quart en argent comptant, le reste en billets du trésor.

Ce Département a encore déboursé 12,000 florins, pour les Citoyens pauvres qui font le service aux lignes.

Sur la demande de ce Département, le Président du Conseil a signé 48 obligations de 500 florins chacune, remises à ce même Département pour achat de vivres ou fournitures pour l'armée.

Le Généralissime ayant approuvé le projet d'Universal à publier, sur la manière dont doivent être perçus les fourages & les autres fournitures pour l'armée, de même que sur les moyens de transport, sans que cela puisse être à charge aux Citoyens; le Conseil en ordonne l'impression & la publication dans tout le pays.

### Département d'Instruction.

Ce Tribunal a fait publier une adresse à tous les Citoyens, dans laquelle il observe que les temps où le civisme & la vertu étaient un crime aux yeux des oppresseurs, sont changés; de plus heureux commencent à renaître, & le champ où l'on peut donner des preuves de vrai civisme, de courage & d'amour pour la Patrie, est enfin ouvert. L'épée tirée dans le désespoir d'un peuple innocemment persécuté, a enfanté la guerre de la vertu contre le vice, de la justice contre l'oppression, de la liberté contre la tyranie; en un mot, la lutte du maintien du droit des gens, des pouvoirs de la Nation, de l'existence du nom Polonais, & de l'indépendance du pays, contre le despotisme de deux voisins, cherchant à étendre leur empire sanguinaire & l'avilissement de la nature humaine. Plus notre guerre est juste, plus l'insurrection d'un peuple libre, doit être fécond en belles actions de

tout genre: & comme les motifs qui ont le vice pour base, mènent à la rapine, aux ravages, aux assassinats, aux incendies, enfin à tous les effets dont rougit & gémit l'humanité; les motifs qu'inspirent la vertu, l'amour de la Patrie, doivent se manifester par le courage, l'héroïsme & d'utiles offrandes. Il en résulte des actes magnanimes, ornemens du siècle, exemples à la postérité. Le Département d'Instruction, persuadé que l'esprit National qui inspire ces actions nobles, se propage par elles, & par les modèles de courage, de vertu & de zèle, enjoint à tous les Départemens d'Instruction, dans les Commissions du Bon Ordre, de chaque Palatinat, Terre & District, de s'informer exactement dans les lieux de leur dépendance, des traits Patriotiques, & d'en faire part au Département Suprême dans le Conseil: lui recommandant d'indiquer les noms de ceux qui ont fait quelque chose de louable & de Patriotique, depuis l'Insurrection; de détailler qu'elles offrandes ont été faites; qui s'est enrôlé avec allégresse sous les drapeaux de la Patrie; qui, exemptant ses paysans d'une partie de leurs corvées, a su les porter à s'engager eux mêmes; & qui sont ceux, qui à la convocation de l'arrière ban, ont marché à la tête de leurs paysans; quels paysans, sensibles au bienfaict du Gouvernement, de les avoir soulagé d'une partie de leurs corvées, se sont montré reconnaissants, & ont témoigné vouloir employer leur loisir pour le bien de la Patrie; quels sont les noms de ces individus du beau sexe, dont les dons, le travail, ou l'aiguille occupée à couvrir le corps ou les blessures du soldat, les égalent aux braves qui combattent les ennemis. Il ne s'agit pas de receuillir la masse des petites actions, fruit du devoir, quoi qu'aussi dignes d'éloges; mais celles qui portent le caractère d'une vertu éminente, celles qui prouvent le sacrifice de tous les attachemens à l'amour de la Patrie, à l'intérêt public. Le Département désire qu'il lui soit rendu compte, toutes les semaines, des faits de cette nature, ainsi que les dits mémorables qui seront proferés à ces occasions; recommandant d'observer le vrai motif de chaque action, parce que si elles avaient été dictées par une vaine gloire, elles ne mériteraient pas d'être placées dans les annales de la vertu.

### Conseil.

Le Généralissime, ayant témoigné désirer que le Conseil engage les habitans de Varsovie à se cotiser pour fournir aux soldats des Aout.

bottes & des chemiser, cette Magistrature Suprême a publié en conséquence une adresse aux Citoyens, & a donné le premier exemple de cette offrande, en faisant elle-même une souscription.

Le Département des Affaires étrangères a représenté que le décret du Prince Primat nécessite qu'il soit demandé à la Cour de Rome, de vouloir bien suspendre toute détermination, à l'égard de la nomination de l'Archevêché de Gnesne, des biens qui en dépendent, ainsi que de ceux qui appartiennent à la Primatie ; dans le cas où le Roi de Prusse ferait quelque démarche sur ces objets. Le Conseil a approuvé le projet de Note à remettre à ce sujet, par le Département des Affaires étrangères, à Monseigneur le Nounce Apostolique.

Le Conseil a fait demander à la Commission du Bon Ordre du Duché de Mazovie, si elle est déjà repartie en Inspections, selon l'arrêté du 26 Juillet.

Il a fait aussi requérir toutes les Commissions du Bon Ordre, en général, de l'informer si elles ont exécuté toutes les ordonances du Conseil ; & dans le cas contraire, des motifs qui en ont suspendu l'exécution.

Il a enjoint au Jugement Criminel du Duché de Mazovie, de destiner les Samedis, pour prononcer sur les délits des personnes détenues pour crimes, commis avant l'Insurrection Nationale.

Il a nommé une Députation pour surveiller les hôpitaux militaires ; lui enjoignant de s'entendre avec l'ancienne Direction & d'indiquer au Conseil les moyens les plus propres à alléger le sort des malades.

*Sous la Présidence du Citoyen Dembowksi.*

Le Généralissime a nommé le Général Major Cichocki, Suppléant Le 1<sup>er</sup> Août. au Conseil, pour le Département des besoins de l'Armée.

Le Généralissime ayant demandé des manteaux & des couvertures pour les troupes, le Conseil s'adresse aux Citoyens à cet égard.

La Citoyenne Woynilowicz a demandé au Conseil, que comme Vilna, où doit être juge son mari, est assiégée par les ennemis, il puisse l'être à Varsovie ; le Conseil a répondu, que comme les preu-

ves des délits qui lui sont attribués, doivent exister en Lithuanie & y être connues, on renvoie le délinquant au Tribunal de Grodno, comme le plus voisin de la ville assiégée, & comme District où le détenu avait des possessions.

Deux Citoyens de Varsovie ont présenté requête au Conseil, demandant des dédommagemens de la perte de leurs maisons incendiées par le bombardement; le Conseil a renvoyé cet objet au temps où la ville sera délivrée de l'ennemi; & déclare que cette bonification sera alors générale, pour tous ceux qui auront essuyé quelque perte.

La ville de Varsovie demande qu'on refuse des passe-ports à tous le monde, sans aucune exception; le Conseil observe, que comme un grand nombre de vieillards, femmes & enfans, de tout le pays, se sont réfugiés dans la Capitale, pour éviter de tomber aux mains de l'ennemi, il en a résulté une diminution extraordinaire de vivres pour ceux qui sont essentiellement nécessaires à la défense de la ville, & que par cette raison, le Conseil s'était vu obligé, comme ci-devant, d'accorder des passe-ports aux individus qui, n'étant d'aucune utilité, ne pouvaient qu'être à charge; mais qu'on ne permettait de sortir de Varsovie, même des Etats de la République, à qui que ce soit en état de porter les armes.

Les Juifs de Varsovie ont présenté requête en plainte des anciens impôts auxquels ils sont taxés; le Président de la Ville a observé, que ces impôts avaient déjà été diminués, & que les Juifs la plus part ouvriers, gagnent actuellement beaucoup par leurs livraisons pour l'armée. Il a été décreté, que les impôts déjà diminués, ne le peuvent être davantage, & que s'il y a des Juifs trop pauvres pour les acquitter, ces redévolances seront reparties dans la masse générale & payées par les plus riches, en conséquence d'une nouvelle classification.

Le Citoyen Wieliczko, ayant présenté au Conseil une ordonnance du Généralissime, qui l'autorise à faire des recrues à cheval, il a été enjoint aux Commissions du Bon Ordre de lui en faciliter les moyens.

Le Conseil exempte les Supléants du Département de Surété d'assister à leurs séances générales, chacun d'eux étant obligé de prési-

der dans les différentes Députations qui composent ce Département, dont les affaires ne souffrent aucun délai, & doivent être expédiées à chaque instant; le Président du Département de Surété en plein, comme tenu à responsabilité, est seul obligé de se trouver aux séances du Conseil.

Afin de soulager les paysans dans le transport des vivres pour l'armée, comme actuellement il n'y a aucune règle dans la manière d'en exiger des chariots, le Conseil décrète, que dorénavant, il y aura des moyens de charriage permanents; à cet effet, chaque 200 feux dans les campagnes fourniront une paire de chevaux & un chariot qui apartiendront à l'Etat, ou bien en argent 520 florins. & pour l'entretien des chevaux 80 florins, une fois payés. Les Juifs serviront de voituriers; ils se cotiseront entre eux pour l'entretien de ces voituriers, en donnant tous les 3 mois 60 florins pour chaque conducteur. Dans les Villes & Bourgs, cette cotisation se fera en proportion d'un certain nombre de feux, plus ou moins, selon la taxe de l'impôt des cheminées; en sorte que 150 feux de celles qui sont imposées au plus haut, savoir, 16 florins chacune, fourniront les 600 florins, tandis que 300 de celles qui sont taxées au plus petit impôt, ne payeront que la même somme; les propositions intermédiaires sont faciles à concevoir.

Le Département de Finances a présenté au Conseil, le projet de créer pour 6,000,000 de billets du trésor, de petite valeur, conformément à la demande du Généralissime; ils seront de 5, de 10, de 20 & de 30 gros de cuivre. Le projet a été approuvé.

*Le 14 Août.* Le Département de Finances a mis en cours, depuis le 9 jusqu'au 14 Août, pour 89,740 florins d'obligations du trésor.

Le Généralissime a nommé Suplant au Département des besoins de l'armée, le Citoyen Taszycki, Général; Wosidlo & Jelski à celui de Finances, & Joseph Czech à celui d'Instruction.

La veuve du Général Bielak, mort de maladie, demande une pension pour elle & pour ces enfants, en considération des services que cet Officier a anciennement rendu à la République; à la recommandation du Généralissime, cette demande a été renvoyée au Département des besoins de l'armée, qui proposera au Conseil les moyens d'y satisfaire.

Le Citoyen Trop observe qu'il faudrait désigner des Commissaires à Varsovie, pour recevoir les cotisations des habitans, en habillement pour les troupes. Renvoyé au Département des besoins de l'armée, pour qu'il donne son avis.

La Commission du Bon Ordre de Lomza, envoie au Conseil la liste des personnes qu'elle a choisi pour siéger avec elle; approuvé.

Le Conseil ordonne l'impression de l'instruction sur la médecine par le Citoyen Wasilewski; cet ouvrage est intitulé; *Apoticaire-mie de Campagne à l'usage de l'armée.*

La Commission du Bon Ordre du Palatinat de Brzesc, demande une diminution d'impôts pour les habitans de ce Palatinat; renvoyé au Département de Finances. Le 15 Août.

Le Conseil, informé qu'il règne à Garwolin une maladie qui y exige la présence d'un homme de l'art, a enjoint au Département de Finance, de fixer une paye régulière au Chirurgien Kozlowski, qui se trouve sur les lieux.

Le Conseil recommande à son Commissaire Horain de rétablir les Magistratures des Villes de Bielsk, Bransk, Kleszczel, Narwa, Suraz, Augustow, Goniadz, Knyszyn & Raygrod, & d'en remplir les places par les mêmes personnes qui avaient été élues lors de la Diète Constitutionnelle; observant de choisir des Citoyens connus par leur civisme & leurs vertus, pour remplacer ceux d'entre ces membres qui n'existent plus.

Conformément à l'ordonnance du Généralissime, les pelisses qu'on doit livrer pour l'armée au 12 *bre*, au lieu d'être de taille d'homme, n'iront qu'à la moitié du corps, & par cette raison, elles ne sont plus taxées 20 florins, mais 14. Il a été publié des Universaux pour en instruire les Citoyens.

Les membres du Jugement Criminel du District de Prensk demandent, qu'il leur soit permis de se nommer des Supléants, pour les soulager dans leurs fonctions, ou de se séparer quand il n'y aura point de causes à juger; le Conseil a renvoyé cet objet au Comité central de Lithuanie, observant en même temps au Tribunal de Prensk, que dans les circonstances actuelles, où l'insurrection Nationale doit rem-

plir les cœurs & les esprits, personne ne peut considérer son travail ou sa peine.

*Le 16 Août.* Sur la demande du Généralissime, d'aviser les Citoyens de la réquisition qui a été faite dans tout le pays, de fournir d'après une certaine proportion de feux, des chemises, bottes & habits pour les troupes, le Conseil a fait publier un Universal, par lequel il est ordonné: *1<sup>re</sup>*. Que par 5 feu de campagne, il sera fait don à l'Etat de deux chemises. *2<sup>e</sup>*. Que 5 feux fourniront une paire de bottes, pour lesquelles il sera payé 6 Florins. *3<sup>e</sup>*. Aussi par chaque 5 feux, un habit long, tel qu'en portent les paysans à la campagne, lequel sera payé 10 florins. *4<sup>e</sup>*. Les Villes fourniront ces trois objets, le premier *gratis*, les deux autres au prix stipulé, & selon les feux, dans la même proportion qu'elles ont fourni des recrues. Tous ces objets doivent être livrés douze jours après celui où le présent Universal sera parvenu sur les lieux & remis en chaque endroit aux Commissions du Bon Ordre.

Le Citoyen Grzybowski, Commissaire du Conseil près de la Commission du Bon Ordre de Terre de Liwa, annonce que cette Terre a remis l'argenterie de ses Eglises & a fourni le nombre requis de cantonistes.

La Commission de Prensk informe le Conseil que son District est divisé en Inspection, & que les Inspecteurs sont nommés.

Sur les observations du Commissariat de Guerre, le Conseil ordonne d'augmenter le nombre des tanneries à Varsovie.

L'Evêque Skarzewski, prisonier d'Etat, ayant présenté requête pour être examiné, le Conseil a enjoint à la Députation chargée de l'examen du Journal de la soi-disante Diète de Grodno, de hâter les enquêtes concernant ce Prélat, afin qu'il soit jugé suivant les sentiments qu'il a manifesté à cette Diète.

### Nouvelles Militaires.

Le Général Karwoski écrit de Lomza, du 10 d'Août, que le 6 il a allarmé, à la fois, les Prussiens, à Ostrolęka, à Laskowicé & à Nowogrod, & que dans ces pétites attaques il y a eu 34 Bosniaques de tué & 20 de blessés.

*Extrait*

*Extrait du rapport du Général Prince Poniatowski du 14 Août.*

A minuit, j'ai commencé mon attaque. Le Brigadier Kolysko avec sa Brygade & le 3<sup>e</sup>me Pulk a poussé les piquets Prussiens & Russes, jusques sous leur camp près de Gorce. Alors une de mes colonnes attaqua Gorce, & força les Prussiens de se retirer jusqu'au petit bois, où il y avait un bataillon Prussien. Le feu de l'ennemi fut assés vif, mais sans effet, puisque nous n'eumes qu'un homme tué & un blessé. Le Lieutenant de Cavallerie Mozarowski s'est distingué dans cette occasion, où il a chassé les Cosaques jusque sous le feu des Prussiens. Ayant rempli mon but, de reconnaître la position des ennemis dans Gorce & les environs, j'ai repris ma première position.

*Extrait du Général Mazar Dąbrowski, daté du camp près de Czerniakow le 16. Août.*

Ce matin à 3 heures, j'ai attaqué les avant-postes de l'ennemi, & les ai poussé jusque derrière Wilanow où il reçut des renforts considérables, qui le mirent en état de se remettre en possession de ce village. J'aurais enlevé tous ces avant-postes, si ma cavalerie de la gauche n'eut pas précipité son attaque, & eut attendu que celle de ma droite attaqua l'ennemi de front. Dans ce choc de cavalerie, le lieutenant Jasinski s'est distingué; il a reçu deux coups de bayonnette. Le vice-brigadier Hùsarszewski a eu un cheval fortement blessé sous lui; un trompette a été tué à ses côtés. Nous avons eu en outre deux chevaux de tués, mais les Russes ont laissé 20. chasseurs sur la place. Le Colonel Burzynski de mon aile gauche, a pénétré jusque dans l'isle de Zawady où il a brûlé à l'ennemi un magasin considérable de fourages, qu'il ne pouvait emmener.

*Raport du Général Major Prince Poninski, du camp près de Rakowiec.*

Conformément à l'ordre du Généralissime, j'ai attaqué à minuit 18. du courant, une batterie Russe placée devant le village de Zbarz, telles étaient mes dispositions.

Le Colonel Krupinski avec 200. hommes de son bataillon de grenadiers Cracoviens, ayant sur chacune de ses ailes 50. hommes du

13<sup>e</sup>me Régiment, s'est aproché de la batterie dans un si grand silence, que l'ennemi ne l'a aperçu qu'à cent pas de lui: après quelques coups de fusil, ce Colonel avec le Lieutenant Colonel Jablonowski, le Major Dębinski, le Capitaine Gaspari, le Lieutenant Zakrzewski, le sous-Lieutenant Wierzbowski & un trentaine de Grenadiers ont tourné la batterie, s'en sont rendus maîtres après avoir tué un Officier Russe caché sous le canon, jetté sur le carreau 40. canonniers ou soldats, mis le reste en fuite, & ont sortis les 4. canons de la batterie.

Le Capitaine Pruszynski commandoit 120. hommes du 13<sup>e</sup>me Régiment, composant ma seconde ligne. Il a marché en bon ordre vers le village de Zbarz pour couvrir ceux qui attaquaient la batterie. Le vice-Brigadier Guszkowski commandait 300 hommes de la brigade de Biernacki, dont 200 sous les ordres du Lieutenant Vackowic eurent ordre d'attaquer les chasseurs & la cavalerie cachés entre la batterie & le village de Zbarz. Ces 200 hommes rencontrerent 40. chasseurs qu'ils foulèrent aux pieds ou hachèrent en pièces, puis tombant sur la cavalerie ennemie, ils la forcerent, quoique supérieure en nombre, de se retirer jusque sous leur camp, & lui tuèrent une vingtaine d'hommes. Les autres cent chevaux, étaient restés en arrière, sous les ordres du vice-Brigadier, pour couvrir la retraite. Sans la faute de quelques Officiers du 13<sup>e</sup>me Régiment placés sur les aîles des grenadiers de Cracovie, qui malgré des ordres réitérés, ont pris, les uns, un chemin tout autre que celui que je leur avais indiqué, les autres ayant quitté leurs soldats, les 4. canons déjà en notre pouvoir seraient infailliblement restés aux braves grenadiers de Cracovie, mais le feu d'une colonne Russe entière venant de leur camp, nous força de les abandonner: Cependant le Lieutenant Pawloski encloua un de ces canons de 6, & un bas-officier un autre de 12; après quoi ayant rassemblé ma troupe, je me suis retiré en très bon ordre.

En tués ou égarés, nous avons perdu le Lieutenant Piotrowski, six bas-Officiers, & 60. Soldats; le Colonel Krupinski, le Major Dębinski, les Lieutenants Gadomski & Zakrzewski, le sous-Lieutenant Hans, l'Enseigne Zolkowski & 24. Soldats ont été blessés. Les ennemis ont laissé sur le champ de bataille au delà de 250. hommes sans compter les blessés: nous n'avons fait qu'un seul prisonnier.

Le Major Bieganski, avec ses chasseurs, 200. hommes du 2<sup>e</sup>me Régiment, & 150. cavaliers, a exécuté le plus heureusement possible,

l'ordre que je lui avais donné, d'attaquer les Prussiens à Szczesliwice, en même temps que j'attaquerais la batterie Russe ; Il est tombé sur les ennemis si fort à l'improviste, qu'ils ont jetté armes & gibernes pour fuir plus vite. Leur ayant tué une quarantaine d'hommes & pris quantité d'effets, cet Officier est retourné à son poste. Nous avons eu à cette seconde attaque 2. tués & 19. blessés.

Le public a été informé dans le temps, que le port & la ville de Libau étaient au pouvoir des armées de la République. Ils y sont restés quelques semaines, mais l'ennemi s'étant considérablement renforcé, les Polonais ont été obligés de les évacuer, principalement pour ne point trop exposer les habitans de Libau. Le Citoyen Wawrzecki, Commissaire du Conseil, manda de Courlande, du camp sous Kuttewen le 11. d'Août, que le 7. l'armée Polonaise marche d'Oberbartau vers Grabyngen, l'ennemi envoie 600. hommes à sa rencontre ; les Polonais les attaquerent & les forcèrent de se retirer sous Libau. Les Russes laissèrent 50. hommes sur la place, outre 11. prisonniers parmi lesquels est un Officier, l'obscurité fut cause que la perte de l'ennemi ne fut pas plus considérable. Le lendemain, l'armée de la République marchant en ayant, se trouva vis-à-vis de 1000. hommes d'infanterie, de 100. chasseurs & d'un gros corps de cavalerie. On se canonna vivement & long-temps de part & d'autre, le feu de l'ennemi mal dirigé fit peu d'effet ; notre artillerie lui tua environ 200. hommes : pendant ce temps là, le Lieutenant Colonel Poniatowski attaqua les Russes dans leurs retranchemens, qui furent pris d'assaut : Ils abandonnerent bientôt la ville, où Poniatowski entra à 7 heures du soir. Ils ont emmené leurs blessés, leurs malades & leur commandant Kazleynow, qui avait été grièvement blessé près de Grobyngen ; Il est mort peu après, & a été enterré en chemin. Nous avons trouvé dans Libau un magasin considérable de vivres.

*Extrait du Raport des Comissions de Prensk & de Grodno  
au Conseil Suprême, sur la prise de Wilna.*

Le 12. d'Août les Russes ont attaqué le camp Polonais & nomément avec toutes leurs forces, une batterie qui n'a pu résister : la perte de cette batterie rendait la défense presque impossible ; ainsi pour ne pas faire tuer inutilement plus de monde, notre armée s'est retirée, en menant avec elle tous les effets & munitions de guerre. Une partie de nos troupes s'est postée sous Kowno, position avantageuse,

& qui assure la communication avec la Samogitie & avec Varsovie; l'autre, marche du côté du nouveau Cordon Russe. Nous avons perdu 8. canons & près de 1000. hommes; la perte des Russes en hommes est à peu-près égale à la nôtre.

*Extrait du Raport du Brigadier Jazwinski du camp près de Zegrze le 19. Août.*

L'isle sur la Narew, dont la prise a coûté tant de peine aux Prussiens & où ils apuioient le pont qu'ils voulaient construire sur la rivière, quoique nous ne cessions de travailler à le détruire, cette île est enfin en notre pouvoir.

Hier 18, l'Enseigne Gąsiorowski à la tête de 80. hommes a attaqué si vigoureusement les Prussiens établis dans l'île, qu'ils n'ont pu résister, & qu'ils se sont enfuis en désordre. Tandis que notre artillerie occupait l'ennemi posté de l'autre côté de la rivière, le Lieutenant Zarzycki du pulk de König, a traversé la Narew à la nage, avec 20. cavaliers; Il a mis en déroute le piquet Prussien qui défendait le pont, en a tué plusieurs hommes, entr'autres le Lieutenant Badynski du Régiment de Favrat. Pendant ce tems, le Lieutenant Colonel Bedlinski, Laszewski Capitaine aux gardes, avec le milicien Kowalewski, celui qui a déjà reçu du Généralissime, un anneau d'or, en récompense de sa bravoure, gagnerent le pont, dont ils couperent sur le champ les cables à coup de sabre, faute de haches; parce que ceux qui devaient les porter n'ont pas exécuté l'ordre, ce qui nous empêcha de faire prisonniers, les Prussiens qui étaient dans l'Isle.

Aujourd'hui 19, nous avons tué 8. hommes à l'ennemi. Notre artillerie placée à Arcychow a détruit une batterie Prussienne, élevée à Serock.

N.B. Corrections à faire

No. 9. page 90. ligne 5. de la 2ème colonne, Specbergen lisez Spensberger.

No. 10. page 98. après le 4eme à linea, à la 4eme ligne, donné le 2 Juin, lisez donné le 8. Juin.

Dans l'à linea suivant à la troisième ligne, après cette Magistrature suprême a organisé, ajoutez le 2 d'Août une Direction &c:

Même No. page 100. titre Jugement Criminel, art: 2eme ligne 2eme au lieu de, le traité de partage qu'il avait signé sur un ordre extroqué par violence en faveur de la Prusse, n'ayant pas eu son effet; lisez: le premier traité de partage qu'il avait signé le 27bre 1793. en faveur de la Prusse, n'ayant pas eu son effet, il n'a signé le second que par force & par violence; &c:

